

STAPS



MASTER

STAPS - Prévention, Rééducation, Santé (PRS)

Formation à l'éducation thérapeutique du patient niveau 1 en Master 1 (certification)

LES DÉBOUCHÉS

- Coordinateur / Chargé de projet
- Cadre ou intervenant de santé
- Création d'entreprise

Domaines

- Collectivités territoriales
- Institutions de santé
- Fédérations sportives
- Associations
- Entreprises



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation vise à former des cadres capables de piloter des projets, manager une équipe, coordonner différents acteurs dans le domaine de la santé et du sport et mettre en place des protocoles d'entraînement pour des publics présentant des pathologies ou en situation d'handicap. Les étudiants développent des compétences en termes d'éducation thérapeutique du patient, de prévention-santé au travail, de bien-être en entreprise, de prévention des TMS, d'ergonomie, etc.

LES COMPÉTENCES ACQUISES

Analyser - Organiser - Synthétiser - Optimiser

- Être capable de mettre en place un protocole de réentraînement,
- Être capable de mettre en place et de coordonner un projet sport/santé,
- Être capable d'intervenir auprès de publics diversifiés,
- Être capable de mettre en place un protocole d'ergonomie en entreprise.

CONDITIONS D'ACCÈS

Tout étudiant titulaire d'une licence en STAPS.

MASTER 1

- En mai de chaque année: retrait des dossiers
- Mi-juin: retour des dossiers

MASTER 2

- En mai: retrait des dossiers
- Fin juin: entretien d'admissibilité

FORMATION CONTINUE

Le Master est accessible aux salariés et demandeurs d'emploi.

Contact : 03 21 64 96 12 / fcu.drea@univ-artois.fr.

Ils peuvent aussi intégrer le Master ou le valider par le biais de la Validation des Acquis Professionnels (VAP) ou de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Contact : 03 21 60 60 59 / fcu.pac@univ-artois.fr.



SEMAINE KALYPSO

Les étudiants en 2^e année de Master s'affrontent lors de **Kalypso** : une compétition pendant laquelle des entreprises incarnées par des groupes d'étudiants luttent pour devenir la meilleure société du marché. Durant la semaine, les étudiants assistent à des séminaires liés à la gestion d'une entreprise et sont aidés par des professionnels (*marketing, innovation, ressources humaines*).



RYTHME DE LA FORMATION EN ALTERNANCE *(calendriers non contractuels)*

Planning de la 1^{re} année

Entreprise 36
Université 37 - 41
U + E 42
Entreprise 43
U + E 44 - 46
Université 47
U + E 48
Université 49
U + E 50
Université 51
Entreprise 52 - 53
Université 1
U + E 2
Université 3
U + E 4
Université 5
U + E 6 - 7
Entreprise 8
U + E 9 - 12
U + E 18
Entreprise 19 - 22
Université 23 - 25

Planning de la 2^e année

Entreprise 36 - 37
Université 38 - 41
U + E 42
Entreprise 43 - 44
U + E 45
Université 46 - 47
U + E 48 - 50
Entreprise 51 - 53
Université 1
U + E 2
Université 3
U + E 4
Université 5
U + E 6
Entreprise 7 - 19
U + E 20 - 22
Entreprise 23
Université 24 - 25

U + E :
Université + Entreprise

Le contrat de professionnalisation permet d'effectuer la formation alternativement en entreprise et à l'université. C'est un contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée, qui offre une rémunération allant de 55 % à 100 % du SMIC, selon l'âge et le niveau de formation du candidat.

Le contrat de professionnalisation vous donne donc l'opportunité de vous former et d'acquérir simultanément une solide expérience qui facilitera votre insertion professionnelle.

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

SEMESTRE 1	SEMESTRE 2
<p>Unité d'enseignement fondamental</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse et évaluation de la santé Méthodologie : <ul style="list-style-type: none"> - étude de cas - statistiques - anglais - construction du projet professionnel <p>Unité d'enseignement spécialisé</p> <ul style="list-style-type: none"> Prévention et entretien Éducation Thérapeutique du Patient (passage du niveau 1) 	<p>Unité d'enseignement fondamental</p> <ul style="list-style-type: none"> Santé et pratiques physiques <p>Unité d'enseignement spécialisé</p> <ul style="list-style-type: none"> Conduite d'un projet de prévention <p>Unité d'expérience</p> <ul style="list-style-type: none"> Organisation et suivi d'un projet professionnel <p>Stage</p> <ul style="list-style-type: none"> 250 - 300 heures
SEMESTRE 3	SEMESTRE 4
<p>Unité d'enseignement fondamental</p> <ul style="list-style-type: none"> Entreprenariat et événementiels <p>Unité d'enseignement spécialisé</p> <ul style="list-style-type: none"> Prévention, santé et projets Santé, handicap et réinsertion 	<p>Unité d'expérience</p> <ul style="list-style-type: none"> Développement de projet <p>Stage</p> <ul style="list-style-type: none"> 350 - 400 heures

CONTACT

Claire Toulotte, responsable pédagogique
tél. 03 21 45 86 07
claire.toulotte@univ-artois.fr